

**PRÉFECTURE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE**

**CONCOURS INTERNE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE DEUXIÈME  
CLASSE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER**

**SESSION 2022**

**Épreuve écrite consistant en la rédaction d'une lettre administrative courante ou  
en l'élaboration d'un tableau.**

**(durée : 1h30 – coefficient : 3)**

**IMPORTANT :**

**Aucune signature ou signe distinctif ne doivent apparaître dans votre composition  
sous peine d'exclusion du concours.**

**Utiliser une encre bleue ou noire à l'exclusion de toute autre couleur.**

**Ce dossier comprend 7 pages y compris celle-ci.**

Vous travaillez à la direction des migrations et de l'intégration de la préfecture de la Loire-Atlantique, au bureau du séjour, en charge de l'instruction des demandes de titres de séjour.

Mme N., ressortissante gabonaise s'est mariée avec un ressortissant Français. Entrée en France sous couvert d'un visa de court séjour, Mme N. souhaite obtenir la régularisation de sa situation administrative en qualité de conjointe d'un ressortissant français.

En plus des documents habituellement transmis pour toute demande de titre de séjour (justificatif d'état civil et de nationalité, photographies), Mme N présente des éléments spécifiques pour justifier sa demande en qualité de conjoint de français ( Doc 3, 4, 5 et 6).

Votre chef de bureau vous demande d'instruire le dossier et de préparer une réponse à sa signature.

Dans le courrier de réponse, vous commencerez par rappeler le fondement législatif de cette demande, la nature et la durée du titre de séjour auquel peut prétendre Mme N ainsi que les pièces justificatives attendues.

Vous indiquerez ensuite à Mme N. si son dossier est complet et lui préciserez les pièces complémentaires à vous faire parvenir en fixant une échéance, sous peine de voir son dossier classé sans suite.

Doc 1 : Extrait du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile

Doc 2 : Extrait de la liste de pièces justificatives pour une 1ère demande de titre « vie privée et familiale »

Doc 3 : Certificat de célébration de mariage

Doc 4 : Visa de Mme N.

Doc 5 : Justificatif de domicile

Doc 6 : Déclaration d'impôt

## **Document n°1**

### **Article L. 432-2 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA)**

« L'étranger, entré régulièrement et marié en France avec un ressortissant français avec lequel il justifie d'une vie commune et effective de six mois en France, se voit délivrer une carte de séjour temporaire portant la mention " vie privée et familiale " d'une durée d'un an [...]. »

## **Document n°2**

### **Carte de séjour temporaire « vie privée et familiale »**

#### **Membre de famille – Liste des pièces justificatives (EXTRAITS)**

#### **P R E M I E R E D E M A N D E**

##### **2.4. Conjoint de Français justifiant d'une entrée régulière et d'un mariage en France (art. L. 423-2 du CESEDA) code Agdref : 9805**

- Justificatif de l'entrée régulière en France : visa et tampon d'entrée sur le passeport ou déclaration d'entrée si vous êtes entré par un autre Etat de l'espace Schengen
- Justificatif du mariage en France : copie intégrale de l'acte de mariage.
- Nationalité française du conjoint : passeport en cours de validité, carte nationale d'identité en cours de validité ou certificat de nationalité française de moins de 6 mois.
- Communauté de vie de 6 mois en France : déclaration sur l'honneur conjointe du couple attestant de leur vie commune et tous documents permettant d'établir la communauté de vie (contrat de bail, quittance EDF, relevé d'identité bancaire, etc.).

R É P U B L I Q U E   F R A N Ç A I S E

## Certificat de célébration de mariage

Nous, Mme ... Adjointe au Maire, Officier de l'Etat Civil par délégation,  
certifions avoir procédé ce jour à la Mairie de Nantes (Loire-Atlantique)  
au mariage

ENTRE

M. G

Profession Cariste

Domicilié 118 rue du bois 44000 NANTES

ET

Mme. N

Profession sans profession

Domiciliée 118 rue du bois 44000 NANTES

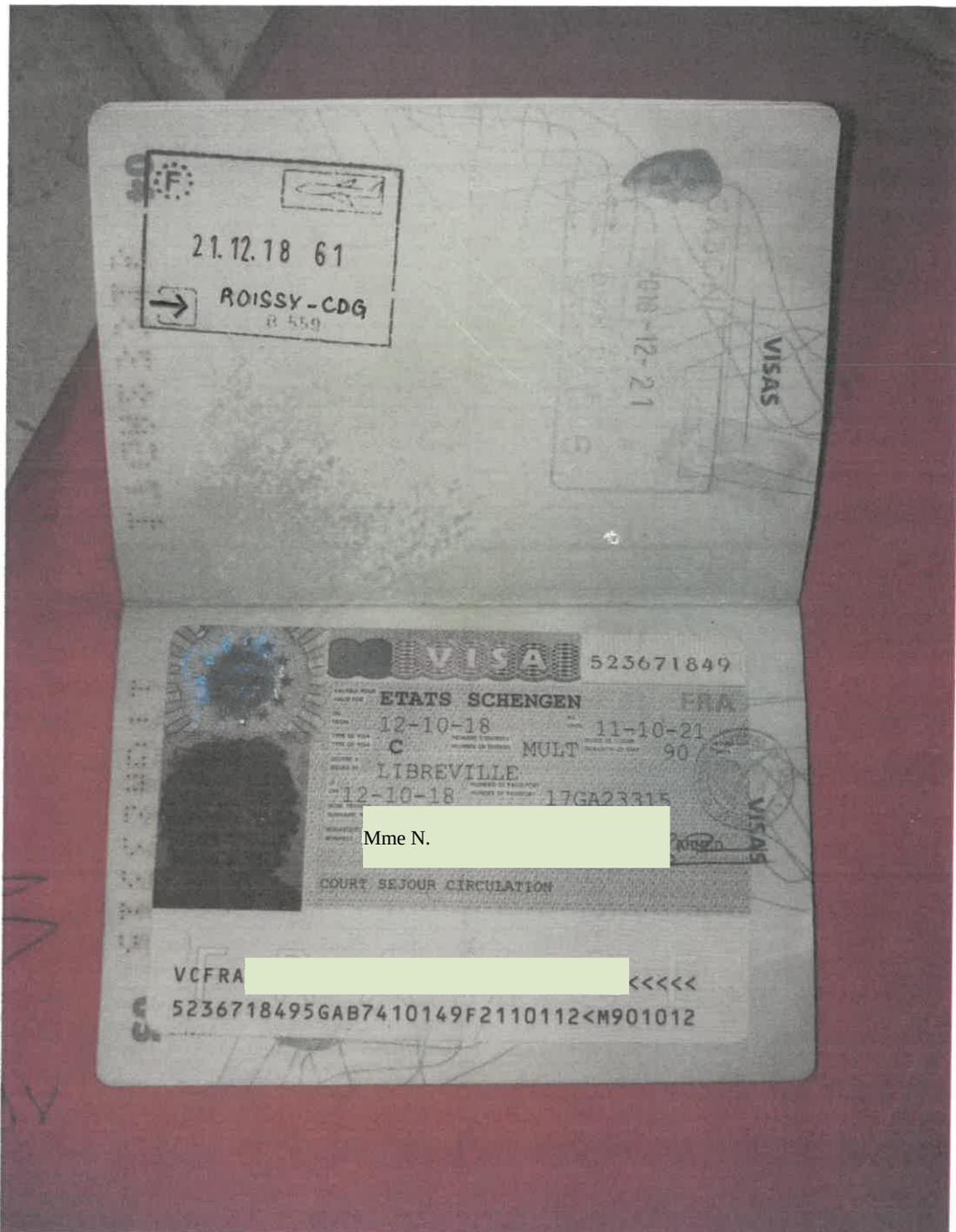
En foi de quoi nous avons délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Le 13 novembre 2021

Mme ...  
Adjointe au Maire,  
Officier de l'Etat Civil par délégation



(Loire-Atlantique)



**Document n° 5**



OPH - 3 Boulevard Alexandre Millerand - BP 50432 - 44204 Nantes cedex 02  
TEL: 02 40 12 71 00 - w www.habitat44.org TVA intracommunautaire FR50342119724

M. G et Mme N

118 rue du bois 44100 NANTES

**VIS ÉCHÉANCE DE JANVIER 2022**

| Désignation                            | Montant       |
|----------------------------------------|---------------|
| Logement                               |               |
| GPE 0337 07584 DU 01/01/22 AU 31/01/22 |               |
| Loyer                                  | 343.61        |
| Compensation Loyer                     | 77.60         |
| Loyer Annexe Garage/Stat               | 16.38         |
| Charges Générales                      | 8.18          |
| <b>Total Échéance</b>                  | <b>445.77</b> |
| <b>Montant du mois</b>                 | <b>445.77</b> |
| <b>PRÉLEVÉ LE 10/02/2022</b>           | <b>445.77</b> |



**LOCAL PRINCIPAL**

118 rue du bois 44100 NANTES

Références à rappeler dans toute correspondance  
Référence locataire  
Référence logement

Après analyse des provisions de charges actuelles sur votre résidence, nous allons procéder à compter de ce mois-ci à une mise à jour afin de les ajuster au plus près des dépenses estimées.

**Situation de votre compte locataire**

**Solde antérieur au 21/12/2021 : 0.00**  
**Montant total dû à la date du 31/01/2022 445.77**

Montant : 445.77 €

Date, lieu et signature :

TIP SEPA

**Comment payer cette facture / voir au verso**

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez HABITAT 44 à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de HABITAT 44. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
**Impôt sur les revenus de 2020**  
Avis d'impôt établi en 2021

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP NANTES EST  
SAID BEAUJOIRE-PREFECTURE-CLISSO  
2 RUE DU GENERAL MARGUERITTE  
44092 NANTES CEDEX 1

2723-008850-0027-00



**Vos références**

Numéro fiscal (C) :

Référence de l'avis :

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

118 rue du bois 44100 NANTES

Numéro FIP :

Numéro de rôle :

Date d'établissement : 26/07/2021

Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service :

44056

M. G et Mme N  
118 rue du bois  
44000 NANTES

**Somme qu'il vous reste à payer**

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.

**Vos contacts**

Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

Par téléphone  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)  
SIP NANTES EST  
SAID BEAUJOIRE-PREFECTURE-CLISSO  
2 RUE DU GENERAL MARGUERITTE  
CS 39218  
44092 NANTES CEDEX 1

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence :

0

Nombre de parts :

2,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).